BE-A0510_002161_002414_FRE

Inventaire des archives de l'Office National Belge du Travail, 1915-1918 / P.-A. Tallier

Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

Description du fonds d'archives:.....3
Consultation et utilisation.....4
Conditions d'accès.....4
Conditions de reproduction.....4
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....4
Instruments de recherche.....4
Recommandations pour l'utilisation.....4
Histoire du producteur et des archives.....5
Producteur d'archives.....5
Nom.....5
Historique.....5
Compétences et activités.....5
Organisation.....7
Archives.....8
Historique.....8
Acquisition.....8
Contenu et structure.....10
Contenu.....10
Sélections et éliminations.....10
Accroissements/compléments.....10
Mode de classement.....11

Description des séries et des éléments.....13
Inventaire des archives de l'Office National Belge du Travail, 1915-1918.....13
5 - 58 Rapports dactylographiés concernant les résultats des enquêtes relatives à la situation de la main-d'œuvre effectuée dans les différents départements français entre 1916 et 1918. 1916-1918.....13

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Archives de la Guerre. Office National Belge du Travail

Période:
1915 - 1918

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0510.1379

Etendue:
- Dernière cote d'inventaire: 58
- Etendue inventoriée: .4 m

Dépôt d'archives:
Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume

Producteurs d'archives:
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives de l'Office National Belge du Travail sont accessibles à toute personne munie d'une carte de lecteur des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents d'archives est soumise aux règles et tarifs en vigueur aux Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Dans leur grande majorité, les documents sont dans un état de conservation relativement correct. La qualité du papier étant médiocre, les documents devront être manipulés avec une extrême prudence.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Un bordereau de versement sommaire (8 descriptions) a été établi lors du versement de ce fonds en 1921 (auteur inconnu). Il est désormais remplacé par le présent inventaire.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Malgré sa taille très réduite et ses importantes lacunes, ce petit fonds d'archives offre une vue intéressante sur les activités de l'Office National Belge du Travail. Les rapports concernant les conditions de vie et de travail de la main d'œuvre belge dans les différents départements français fourmillent d'indications socio-économiques qui intéresseront tant les chercheurs belges que français.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Office National Belge du Travail
Nationaal Belgisch Arbeidsambt

HISTORIQUE

Après le déclenchement des hostilités qui marquèrent le début de la Première Guerre mondiale au mois d'août 1914, des centaines de milliers de civils, emportés par un vent de panique, s'engagèrent sur les chemins et les routes, fuyant devant l'avance des armées ennemies [1]. Au gré de leurs pérégrinations, ils arrivèrent, pour les uns, aux Pays-Bas, pour les autres, en France ou en Angleterre [2].
La guerre perdurant, le gouvernement belge en exil souhaita renforcer l'encadrement de ces populations. De nouveaux organismes s'ajoutèrent à ceux déjà créés par les pouvoirs publics et les particuliers (sociétés de secours) des pays hôtes, ou par les réfugiés eux-mêmes. C'est ainsi que le gouvernement, par arrêté royal du 11 décembre 1915 [3], institua l'Office National Belge du Travail. Ce dernier se voit chargé d'assurer la coordination des activités des bureaux auxiliaires du ministère de l'Industrie et du Travail créés - par le même arrêté - auprès des comités officiels belges des réfugiés au Havre et à Londres.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Au-delà d'une volonté bien réelle d'encadrement et de protection des travailleurs belges réfugiés à l'étranger qui, en sus, doivent être prémunis contre les " idéologies dangereuses " [4], les compétences et missions spécifiques de l'Office National Belge du Travail sont les suivantes :
1° faciliter aux Belges l'observation des lois et des règlements étrangers

1 Voir HORNE (John), KRAMER (Alan), German Atrocities 1914. A History of Denial, New-York/Londres, 2001. Pour les archives disponibles, voir VANNERUS (Jules), TALLIER (Pierre-Alain), Inventaire des archives de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre (1914-1926), Bruxelles, 2001.
2 Sur les réfugiés belges à l'étranger durant la Première Guerre mondiale, voir AMARA (Michaël), Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas), 1914-1918, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 ; TALLIER (Pierre-Alain), " Les réfugiés belges à l'étranger durant la Première Guerre mondiale ", dans MORELLI (Anne) (dir.), Les émigrants belges : réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVIème siècle à nos jours, Bruxelles, 1998, 17-42.
3 Moniteur Belge des 1-8 janvier 1916, pp. 3-7.
4 Le socialisme notamment. Voir AMARA (Michaël), Des Belges à l'épreuve de l'exil..., op cit., p. 118.

relatifs au travail et assurer leur protection en ces matières ;
2° viser le rendement le plus élevé de la main-d'œuvre réfugiée dans le cadre de l'effort de guerre. Cette utilisation rationnelle de la force de travail disponible s'effectuera sur base des rapports et interventions des délégués du service d'enquête ;
3° maintenir les réfugiés dans le giron des comités officiels belges de réfugiés ;
4° assurer aux réfugiés des conditions de logement décentes ;
5° encourager l'épargne populaire ;
6° participer à l'organisation contrôlée du retour des réfugiés en Belgique après la libération du territoire.
En application de leur mission d'encadrement, le rôle des agents de l'Office National Belge du Travail sera de dépister les chômeurs et les travailleurs qui ne sont pas employés conformément à leurs aptitudes et leur trouver du travail. A cet effet, ils collaborent avec la bourse belge du Travail. Dans un premier temps, ils seront particulièrement attentifs à deux catégories de travailleurs très demandés dans le cadre de l'effort de guerre, les mineurs et les métallurgistes.
Ils interviennent aussi dans le cadre des procédures devant le Tribunal des sursis et formulent des avis au sujet des demandes de passeports (service au débarquement des ouvriers venant d'Angleterre).
Ils exerceront également une fonction de médiation entre les réfugiés et les administrations des pays hôtes tout comme entre les réfugiés et les patrons qui les utilisent, en cas de conflits ou d'accidents de travail notamment.
Facilitateurs, ils renseignent sur les disponibilités industrielles, les particularités des législations sociales anglaises et française. Ils sont aussi chargés d'inviter les réfugiés à participer au service de caisse d'épargne et à l'envoi d'argent aux membres des familles restés en Belgique.
Afin d'exercer ses missions dans les meilleures conditions, l'Office National Belge du Travail se lancera dans la récolte d'informations standardisées concernant la situation des réfugiés, leur répartition territoriale et leurs conditions d'existence très différentes d'une région à l'autre. Ces enquêtes les mèneront parfois à établir des distinctions quelque peu rapides entre les différents groupes de réfugiés [5], mais offrent souvent des indications pertinentes sur les conditions de vie et de travail des populations du cru et les différences culturelles et culinaires auxquelles les réfugiés durent faire face. La cuisine à l'huile et l'absence de café semblèrent parfois constituer des obstacles presque insurmontables ...

5 Un rapport de synthèse sur la situation en France insiste sur les différences entre les réfugiés " qui montrent une certaine apathie " et les ouvriers qui ont volontairement quitté le pays pour venir travailler en France et, surtout, stigmatise les profiteurs : " Enfin, il se rencontre malheureusement encore certains réfugiés que la jouissance de l'allocation si généreusement octroyée par le Gouvernement français détourne de la préoccupation de rechercher avant tout l'emploi où ils seraient à même de rendre le plus de services, et qui se contentent de cumuler les maigres ressources que leur procure sur place un travail occasionnel avec les secours qui leur sont accordés dans un but bien différent ". Rapport à Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Travail sur le fonctionnement et l'activité de l'Office National Belge du Travail en France pendant l'année 1916, adressé par les directeurs Ad. Breyre et le Dr Vandermierden, Le Havre-Paris, 20 janvier 1917, p. 3 (voir n° 2 de l'inventaire).

ORGANISATION

A l'inverse de ses missions qui ne connurent pas de modifications essentielles, l'organisation de l'Office National Belge du Travail a quelque peu varié au fil du temps. Trois bureaux furent créés en application de l'arrêté royal du 11 décembre 1915 :
1° Le Bureau principal du Havre placé sous la direction de l'inspecteur principal du travail Vander Mierden. A la fin de la guerre, ce bureau disposait de sept employés chargés respectivement des divers services centraux (placement, logement, épargne, ...). Il comportait aussi un service d'enquête comptant, à ses débuts, cinq délégués chargés chacun d'un district établi sur base de l'importance des groupements de la population belge :
1er district : il comprend Paris et tout le bassin moyen et supérieur de la Seine, ainsi que les départements du Nord et du Nord-Est partiellement accessibles (à savoir les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord, des Ardennes, de la Marne, de la Meuse, de l'Aube, de Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Marne, des Vosges, de Haute-Savoie, d'Eure-et-Loir).
2e district : il comprend la région de l'Ouest, la Normandie et la Bretagne (à savoir les départements de la Seine-inférieure, de l'Eure, de la Sarthe, de l'Orne, du Calvados, de la Manche, de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Marne, de la Loire, d'Indre-et-Loire).
3e district : il s'étend entre la Loire et la Dordogne (à savoir les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Inférieure, du Loir-et-Cher, du Loiret, du Cher, de l'Indre, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Dordogne, de la Corrèze, du Cantal, du Lot).
4e district : il est composé des régions du Midi (à savoir les départements de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de Haute-Garonne, du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Hérault, de l'Aude, de l'Ariège, des Pyrénées Orientales).
5e district : il comprend le bassin du Rhône et une partie du bassin de la Loire (à savoir les départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Loire, du Rhône, de l'Ain, de Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Drôme, des Hautes-Alpes, des Basses-alpes, du Vaucluse, du Gard, des Bouches-du Rhône, du Var, des Alpes Maritimes).
En septembre 1917, en raison du nombre croissant de demandes provenant du Tribunal des sursis et de mutations au sein du service, un profond remaniement des districts est effectué. Ces derniers sont désormais organisés de la manière suivante :
1er district : départements du Calvados, des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, de Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire, de la Manche, de la Mayenne, du Morbihan, de la Seine-inférieure (inspecteur : Lefevre).
2e district : départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, du Nord, du Pas-de-Calais, d'Eure-et-Loir, de l'Eure, de l'Orne, de la Sarthe, de

l'Oise, de la Somme (inspecteurs : Bolland, Lallemand et Noé).
3e district : départements du Cantal, de la Charente, de la Charente-Inférieure, du Cher, de la Corrèze, de la Creuse, des Deux-Sèvres, de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de l'Indre, de Loir-et-Cher, du Loiret, du Lot, de la Vendée, de la Vienne (inspecteur : Huyberechts).
4e district : départements de l'Ain, des Alpes Maritimes, de l'Ardèche, de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, des Basses-Alpes, des Basses-Pyrénées, des Bouches-du-Rhône, de la Drôme, du Gard, du Gers, de la Gironde, de Haute-Garonne, de la Haute-Loire, de Haute-Savoie, des Hautes-Alpes, des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, de l'Isère, des Landes, de la Loire, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, des Pyrénées Orientales, du Rhône, de la Savoie, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Var, du Vaucluse (inspecteur : Bihot).
5e district : départements de l'Aisne, de l'Allier, de l'Aube, de la Côte-d'Or, du Doubs, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, du Jura, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Nièvre, du Puy de Dôme, de Saône-et-Loire, des Vosges, de l'Yonne (inspecteur : Vanderschueren).
2° Le Bureau auxiliaire de Paris placé sous la direction de l'ingénieur principal des Mines Adolphe Breyre. Ce bureau disposait de deux employés.
3° Le Bureau de Londres placé sous la direction du directeur général de l'Office du Travail Octave Mavaut. Le bureau de Londres a commencé à fonctionner en janvier 1916. Il était organisé de manière similaire à celui du Havre. Outre le secrétariat, il comprenait le service de placement, le service d'assistance judiciaire, le service d'enquête, le service de caisse d'épargne, le service de l'Union Belge (Société d'assurance contre la maladie). Les effectifs se montèrent à 12 fonctionnaires et 26 agents temporaires, non compris les agents au service de la société mutualiste " Union Belge ".

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les archives de l'Office National Belge du Travail ont été produites entre décembre 1915 et décembre 1918. En l'absence de cadre légal pour la conservation des archives (1ère loi en 1955), seule une petite partie de ces dernières a été conservée à l'initiative de Léon Bisqueret (voir " acquisition ").

ACQUISITION

Les archives de l'Office National Belge du Travail ont été transmises à la Commission des archives de la Guerre par le ministère de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement le 29 septembre 1921 (entrée n° 380 dans le registre des acquisitions de la Commission des Archives de la Guerre). Le versement a été réalisé à l'initiative de Léon Bisqueret, chef de bureau au ministère de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement, ancien secrétaire du cabinet du ministre de l'Industrie et du Travail, dans le cadre de l'appel lancé par la Commission des archives de la Guerre. Ces archives ont ensuite intégré les collections des Archives de l'État.

Contenu et structure

CONTENU

Il s'agit principalement des rapports établis par les agents du service d'enquête pour les différents départements français, des rapports de synthèse sur les activités de l'Office National Belge du Travail en France, d'une note de synthèse sur les activités de l'Office National Belge du Travail en Grande-Bretagne et d'une note de synthèse, rédigée par Léon Bisqueret, sur l'activité du ministère de l'Industrie et du Travail entre août 1914 et novembre 1918.

Langues et écriture des documents

Tous les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

La sélection des documents versés à la Commission des Archives de la Guerre a probablement été réalisée sur base de ceux qui avaient pu être préservés et rapatriés en Belgique après la guerre. Les lacunes sont extrêmement importantes puisque les archives manquent pour tous les services à l'exception des rapports d'enquête pour les départements français. Et encore, ces derniers ne sont pas toujours complets, parfois seul le rapport résumé a été transmis [6].
Les rapports relatifs au fonctionnement de l'Office National Belge du Travail en France durant les années 1916 et 1917 et les deux notes de synthèse concernant les activités de l'Office National Belge du Travail en Grande-Bretagne et du ministère de l'Industrie et du Travail complètent quelque peu les rares informations disponibles.
Quoi qu'il en soit, les 69 pièces d'archives comptabilisées lors du versement du 29 septembre 1921 ont toutes été conservées et décrites dans cet inventaire [7].

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Aucun accroissement prévu à ce jour pour les prochaines années.

6 Une synthèse de ces rapports a été publiée par Adolphe Breyre après la guerre. BREYRE (Adolphe), La Participation des Belges aux industries de la Défense nationale en France pendant la Guerre 1914-1918, Liège, 1920.

7 Le livre des entrées de la Commission des Archives de la Guerre mentionne 3 rapports concernant les activités du ministère de l'Industrie et du Travail de 1914 à 1918 avec 2 annexes (soit les 5 pièces décrites dans les 4 premières cotes de cet inventaire) et 64 rapports concernant la main d'œuvre belge dans les départements français - sans effectuer la distinction entre les rapports généraux et les résumés - (soit les 64 pièces décrites dans les cotes 5 à 58). Bruxelles, AGR, Livre des entrées de la Commission des Archives de la Guerre. Voir aussi Bulletin de la Commission des Archives de la Guerre, t. 1, fasc. 2, Bruxelles, 1922, p. 122.

MODE DE CLASSEMENT

Compte-tenu des nombreuses lacunes, le mode de classement retenu est relativement simple. Les quatre premières cotes concernent les rapports généraux de synthèse relatifs au fonctionnement du ministère de l'Industrie et du Travail entre août 1914 et novembre 1918 (cote n° 1), aux activités de l'Office National Belge du Travail en France en 1916 et en 1917 (cotes nos 2 et 3) et aux activités de l'Office National Belge du Travail en Grande-Bretagne (cote n° 4). Viennent ensuite les rapports d'enquête établis pour les départements français (cotes nos 5 à 58). En ce qui concerne ces derniers, nous aurions pu les classer par district. Toutefois, la modification des districts effectuée en 1917 présentait un biais difficile à contourner et n'aurait guère facilité les recherches. La même raison nous a conduit à repousser un classement purement chronologique ou à rassembler les rapports d'enquêtes en fonction de leur auteur. Restait alors la solution la plus logique du classement par ordre alphabétique des départements.

Description des séries et des éléments

INVENTAIRE DES ARCHIVES DE L'OFFICE NATIONAL BELGE DU TRAVAIL, 1915-1918

1 Note dactylographiée rédigée à l'attention de la Commission des Archives de la Guerre "Note sur l'activité du Ministère de l'Industrie et du Travail, Anvers-Ostende-Le Havre, août 1914-novembre 1918", par L. BISQUERET, chef de bureau au ministère de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement, ancien secrétaire du cabinet du ministre de l'Industrie et du Travail, s.d., et annexe au rapport de Bisqueret "Ministère de l'Industrie et du Travail. Police du commerce. Mesures législatives belges", s.l. s.d.

2 pièces (19 folios + 16 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

2 Rapport dactylographié "Rapport à Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Travail sur le fonctionnement et l'activité de l'Office National Belge du Travail en France pendant l'année 1916", adressé par les directeurs Ad. Breyre et le Dr. Vandermierden, Le Havre-Paris. 20 janvier 1917.

1 volume (100 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

3 Rapport dactylographié "Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Bureaux du Havre et de Paris. Rapport à Monsieur le Ministre sur l'Activité de l'Office pendant l'année 1917", adressé par Ad. Breyre (Ingénieur principal des mines) et le Dr Vandermierden (Inspecteur du travail), Le Havre-Paris. 1er février 1918.

1 volume (120 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

4 Note dactylographiée "Note concernant le bureau auxiliaire de l'Office du Travail, à Londres" rédigée par M. Mavaut, Directeur général à l'Office du Travail, s.l. s.d.

1 pièce

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

5 - 58 RAPPORTS DACTYLOGRAPHIÉS CONCERNANT LES RÉSULTATS DES ENQUÊTES RELATIVES À LA SITUATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EFFECTUÉE DANS LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS FRANÇAIS ENTRE 1916 ET 1918. 1916-1918.

5 [Allier] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Allier. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren du 20 octobre au 22 novembre 1917*". [1917].

1 pièce (36 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

6 [Ariège] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Ariège. Enquête faite au sujet de la main-d'œuvre belge par Monsieur le Délégué Bihot du 18 avril 1918 au 6 mai et du 18 au 22 mai*". [1918].

1 pièce (31 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

7 [Aube] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Aube. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren du 13 mars au 6 avril et du 22 avril au 6 mai 1918*" [1918].

1 pièce (30 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

8 [Aveyron] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Aveyron. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 24 septembre au 20 octobre 1917*". [1917].

1 pièce (24 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

9 [Basses-Pyrénées] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département des Basses-Pyrénées. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 16 janvier au 11 février 1917*". [1917].

1 pièce (40 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

10 [Cantal] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Cantal. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Huyberechts du 21 mars au 7 avril 1917*". [1917].

1 pièce (11 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

11 [Charente] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Charente. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite parMonsieur le Délégué Verwilghen du 24 septembre au 3 octobre 1916*" [1916], et note dactylographiée " *Situation résumée du département de la Charente au 3 octobre 1916*". [1916].

2 pièces (23 folios + 5 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

12 [Charente-Inférieure] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de*

Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Charente-Inférieure. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Verwilghen du 9 au 24 septembre 1916, et du 3 au 6 octobre de la même année". [1916]. .

1 pièce (34 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

13 [Cher] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Cher. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Verwilghen du 4 au 28 juin 1917*". [1917].

1 pièce (47 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

14 [Corrèze] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Corrèze. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Huyberechts du 7 au 26 février 1918*". [1918].

1 pièce (21 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

15 [Côte-d'Or] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Côte-d'Or. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren du 2 au 9 décembre, du 27 au 29 décembre 1916, le 10 janvier, et du 8 au 11 mai 1917*". [1917].

1 pièce (36 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

16 [Côtes-du-Nord] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département des Côtes-du-Nord. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Lefevre du 15 décembre 1916 au 25 janvier 1917*". [1917].

1 pièce (36 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

17 [La Creuse] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Creuse. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Huyberechts du 4 au 25 janvier 1918*". [1918].

1 pièce (15 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

18 [Deux-Sèvres] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département des Deux-Sèvres. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Verwilghen du 29 novembre au 20 décembre 1916*" [1916] et note dactylographiée " *Situation résumée du département des Deux-Sèvres au 20 décembre 1916*". [1916]. .

2 pièces (29 folios + 4 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

19 [Dordogne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Dordogne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Huyberechts du 1er octobre au 10 novembre 1917*". [1917].

1 pièce (30 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

20 [Doubs] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Doubs. Enquête au sujet de la main-d'œuvre faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren du 6 au 14 décembre 1917*". [1917].

1 pièce (9 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

21 [Eure] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Eure. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur l'Ingénieur Lallemand du 15 novembre 1917 au 10 janvier 1918*". [1918].

1 pièce (34 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

22 [Eure-et-Loir(e)] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département d'Eure-et-Loir (sic). Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Huybrechtsdu 6 novembre au 26 novembre 1916*" [1916] et note dactylographiée " *Situation résumée du département d'Eure-et-Loir (sic) au 26 novembre 1916*". [1916].

2 pièces (22 folios + 4 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

23 [Gard] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Gard. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren du 12 au 22 décembre 1916*" [1916].

1 pièce (23 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

24 [Gers] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Gers. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 5 au 18 mars 1917*". [1917].

1 pièce (22 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

25 [Gironde] Rapport dactylographié :" *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Gironde. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par*

Monsieur le Délégué Bihot du 18 mars au 18 avril et du 22 mai au 13 juillet 1917". [1917].

1 pièce (52 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

26 [Haute-Garonne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Haute-Garonne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Bihot du 13 novembre au 27 novembre 1916*", et note dactylographiée " *Situation résumée du département de la Haute-Garonne à la date du 27 novembre 1916*". [1916].

2 pièces (40 folios + 5 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

27 [Hautes-Pyrénées] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département des Hautes-Pyrénées. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Bihot du 12 décembre au 27 décembre 1916*", et note dactylographiée " *Situation résumée du département des Hautes-Pyrénées à la date du 27 décembre 1916*". [1916].

2 pièces (31 folios + 5 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

28 [Haute-Vienne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de Haute-Vienne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Mr. le Délégué Verwilghen du 20 juin au 17 août 1917*". [1917].

1 pièce (36 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

29 [Hérault] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Hérault. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 9 juillet au 9 août 1918*". [1918].

1 pièce (23 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

30 [Ille-et-Vilaine] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Ille-et-Vilaine. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Lefevre du 21 septembre au 13 décembre 1916*". [1916].

1 pièce (31 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

31 [Indre] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Indre. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Verwilghen du 30 mars au 14 avril 1917*". [1917].

1 pièce (27 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

32 [Indre-et-Loire] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Indre-et-Loire. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Huyberechts du 18 avril au 8 juin 1918*". [1918].
1 pièce (24 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

33 [Jura] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Jura. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren du 11 au 25 avril 1918*". [1918].
1 pièce (17 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

34 [Landes] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département des Landes. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 12 février au 2 mars 1917*". [1917].
1 pièce (39 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

35 [Loir-et-Cher] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de Loir-et-Cher. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Verwilghen du 3 au 22 février et du 1er au 4 mai 1917*". [1917].
1 pièce (40 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

36 [Loire] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Loire. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Messieurs les Délégués Vanderschueren et Bihot du 22 juin au 13 juillet 1917 et du 12 au 28 février 1918*". [1918].
1 pièce (75 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

37 [Loire-Inférieure] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Loire-Inférieure. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Lefevre et terminé au 1 juillet 1918*". [1918].
1 pièce (41 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

38 [Loiret] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Loiret. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Verwilghen du 12 janvier au 18 mai 1917*". [1917].

1 pièce (50 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

39 [Lot] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Lot. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Huyberechts du 10 novembre au 24 décembre 1917*". [1917].

1 pièce (24 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

40 [Lot-et-Garonne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Lot-et-Garonne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 4 au 31 août 1917*". [1917].

1 pièce (38 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

41 [Manche] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Manche. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Lefevre du 1er février au 1er mai 1917*". [1917].

1 pièce (37 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

42 [Mayenne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Mayenne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Lefevre du 28 août au 14 septembre et fin novembre 1916*", et note dactylographiée " *Situation résumée du département de la Mayenne fin novembre 1916*". [1916].

2 pièces (18 folios + 5 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

43 [Oise] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Oise. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Noé du 5 décembre 1917 au 15 janvier 1918*". [1918].

1 pièce (33 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

44 [Orne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de l'Orne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Lefevre du 20 juin au 22 septembre 1917*". [1917].

1 pièce (39 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

45 [Pas-de-Calais] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Pas-de-Calais. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite du 21 septembre*

au 15 décembre 1917, par Monsieur le Délégué Boland, Ingénieur au Corps des Mines". [1917].

1 pièce (41 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

46 [Puy-de-Dôme] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Puy-de-Dôme. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren et finissant en décembre 1917*". [1917].

1 pièce (37 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

47 [Rhône] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Rhône. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 5 décembre au 10 janvier 1918*". [1918].

1 pièce (42 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

48 [Savoie et Haute-Savoie] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Départements de Haute-Savoie et de Savoie. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Bihot du 10 au 15 juin 1918*". [1918].

1 pièce (14 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

49 [Saône-et-Loire] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de Saône-et-Loire. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Vanderschueren durant les mois de décembre 1917, janvier et février 1918*". [1918].

1 pièce (29 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

50 [Seine] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Seine. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite du 9 mai 1916 au 1er mars 1917 par Mr. Breyre, Ingénieur des mines, Directeur du bureau auxiliaire de l'Office national belge du Travail à Paris, et par Mr. Huybrechts, délégué de l'Office national belge du Travail*". [1917].

1 pièce (83 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

51 [Seine-Inférieure] " *Situation résumée du département de la Seine-Inférieure au 30 novembre 1917*". [1917].

1 pièce (17 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918

52 [Seine-et-Marne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de Seine &*

Marne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Huybrechts[sic] *du 25 octobre au 3 décembre 1916*", et note dactylographiée " *Situation résumée du département de Seine-et-Marne au 3 décembre 1916*". [1916].
3 pièces (21 folios + 7 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

53 [Seine-et-Oise] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de Seine-et-Oise. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Huybrechts*[sic] *du 7 juillet au 2 décembre 1916*". [1916].
1 pièce (36 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

54 [Somme] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Somme. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par Monsieur le Délégué Noé au 15 février 1918*". [1918].
1 pièce (30 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

55 [Tarn] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département du Tarn . Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite du 3 au 22 septembre 1917 par M. Bihot, Délégué de l'Office National Belge du Travail*". [1917].
1 pièce (44 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

56 [Tarn-et-Garonne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de Tarn & Garonne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Bihot du 27 novembre au 9 décembre 1916*", et note dactylographiée " *Situation résumée du département de Tarn-et-Garonne au 9 décembre 1916*". [1916]. .
2 pièces (29 folios + 8 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

57 [Vendée] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Vendée. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Verwilghen du 29 août au 8 septembre 1916*", et note dactylographiée " *Situation résumée du département de la Vendée au 21 décembre 1916*". [1916].
2 pièces (32 folios + 5 folios)
Office national belge du Travail en France, 1915-1918

58 [Vienne] " *Ministère de l'Industrie et du Travail de Belgique. Office National Belge du Travail. Département de la Vienne. Enquête au sujet de la main-d'œuvre belge faite par M. le Délégué Verwilghen du 13 au 27 novembre 1916*". [1916].

1 pièce (35 folios)

Office national belge du Travail en France, 1915-1918